

EXECUTIVE SUMMARY

1. Un nouveau système de télésurveillance

- Implanté principalement en pharmacie et parfois à domicile, permettant de suivre de nombreuses constantes biologiques et cliniques (pouls, poids, glycémie, ECG ...).
- Relié directement à un **service d'analyse des données et de suivi à distance** par un médecin.
- Particulièrement utile **pour le patient...**
 - Dans le suivi des **maladies chroniques**
 - Dans l'amélioration de la prise et de la compréhension du traitement (observance et éducation thérapeutique).
 - Dans le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.
 - Dans la prévention et le dépistage.
- ... et **pour les professionnels de santé**
 - Permettant **aux pharmaciens** d'assurer leurs missions de suivi du traitement et de pharmacovigilance
 - Permettant **aux médecins** de suivre leurs patients et de recevoir une **alerte** en cas de problème.
 - Permettant **aux mutuelles** de diminuer leurs coûts en améliorant le suivi patient (baisse de plus de 50% des réhospitalisations dans certains cas).
 - Permettant **aux laboratoires** de réaliser des **suivis post-AMM** (autorisation de mise sur le marché) **en temps réel** de leurs médicaments et d'en **suivre les effets secondaires** sur une large population.



2. Une double opportunité

A. Des tendances démographiques et médicales de fond

- **Une population vieillissante et des maladies chroniques de plus en plus nombreuses** (15 millions de personnes atteintes, 86% des décès en 2002)
- **Une baisse du nombre de médecins et une désertification médicale**, particulièrement en milieu rural, qui rendra difficile le suivi des malades chroniques (le délai moyen de consultation, de 2,5 jours pour un généraliste et 33 jours pour un spécialiste, conduit déjà à un **renoncement aux soins**.)
- **Une nécessité vitale de contrôler les coûts liés aux maladies chroniques**, qui représentent 60% des coûts de la sécurité sociale et devraient en représenter 80% en 2015.



B. Aujourd'hui, une forte impulsion des pouvoirs publics vers le suivi et la e-santé.

- **Deux grandes lois :**
 - **Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoire)**, qui favorise une **meilleure intégration et collaboration entre professions médicales** qui donne **au pharmacien un rôle accru** au sein du parcours de soins : (pharmacovigilance, éducation thérapeutique, suivi).
 - **Projet de loi relatif au renforcement de la sécurité sanitaire, du médicament et des produits de santé**, actuellement débattue à l'assemblée nationale, qui imposera aux laboratoires pharmaceutiques un suivi post-AMM (« Phase IV ») beaucoup plus rigoureux, assorti de fortes sanctions potentielles.
- **Et aussi :**
 - **De nombreux travaux de recherche et rapports publics qui ont mis en évidence les bénéfices** du suivi clinique et thérapeutique d'un patient en termes de coûts et de réhabilitation.
 - Des **appels à projets gouvernementaux**, qui soutiennent fortement les **projets e-santé**.
 - **Les hôpitaux** qui peuvent **réduire le temps d'hospitalisation** si un suivi médicalisé adéquat du patient est organisé en s'appuyant notamment sur les pharmacies et les médecins traitants.

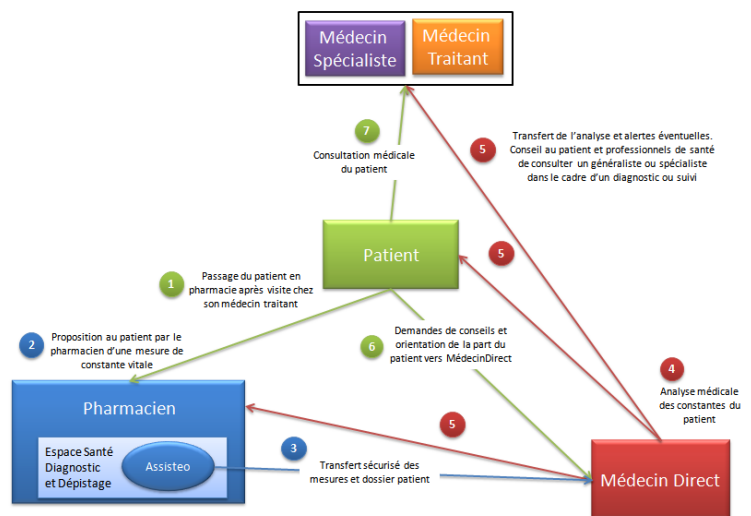
3. Les réponses aujourd'hui

- **Les patients** doivent se rendre chez leur médecin ou dans un hôpital pour être suivis. Le temps d'attente conduit à un taux de renoncement de consultation de son médecin traitant d'environ 25%.
- **Les établissements de santé** doivent consacrer beaucoup de personnel au suivi des patients atteints de maladies chroniques, notamment les personnes âgées dépendantes.
- **Les pharmaciens** effectuent quelques mesures de constantes biologiques ou cliniques gratuites, mais souvent **sans pouvoir faire de suivi** (les données ne sont pas enregistrées) et **sans médicalisation** (pas de diagnostic possible).
- **Les médecins traitants** effectuent aussi des contrôles lors de la consultation du patient tous les 3 mois dans le cas de malades chroniques. Ils n'ont pas toutes les informations de suivi qui pourraient améliorer leur diagnostic et leur intervention.
- **La complémentaire santé** prend en charge certains frais mais reste sans possibilité d'aider spécifiquement un patient car elle n'effectue qu'un complément des remboursements décidés par la sécurité sociale. Elle essaye d'intervenir de plus en plus en soutien de leurs bénéficiaires pour leur permettre une meilleure prise en charge tant au niveau prévention, traitement et suivi.
- **Les laboratoires** font une veille passive **après commercialisation** des effets indésirables leurs médicaments (ils collectent les effets secondaires qui leur sont remontés). La bataille des produits princeps avec les génériques rend **nécessaire la différenciation et la surveillance accrue**.

4. La réponse SYMPAD

Compte tenu des tendances de vieillissement de la population, d'augmentation des maladies chroniques et de désertification médicale, SYMPAD propose un suivi **professionnel et médicalisé**, dans le cadre de la **télésurveillance** définie au sein de la **télé médecine**.

- Proposer à des patients choisis, atteints de **maladies chroniques** de suivre **en pharmacie ou à domicile** des paramètres biologiques et cliniques adaptés et fonction de leur **pathologie et traitements associés**.
- Installer en pharmacie une **unité de mesure multi-usagers et multifonctions** permettant (de façon accompagnée puis éventuellement de façon autonome) de collecter l'ensemble des mesures, ainsi que des informations générales de santé.
- Etablir des **protocoles de suivi pluridisciplinaires**, spécifiques à chaque pathologie.
- Combiner la mesure des paramètres cliniques avec un **suivi de l'état général de santé** du patient et un **suivi de l'observance thérapeutique** pour un meilleur accompagnement médical et une réhabilitation plus rapide avec le concours des professionnels de santé.
- Produire des analyses en temps réel et émission **d'avis, alertes et conseils** par une plateforme médicalisée et sécurisée (MédecinDirect ou le médecin traitant) avec l'autorisation du patient, vers l'ensemble des professionnels de santé du parcours de soin.



Avantages:

- **Pour les patients** : une meilleure santé grâce à un meilleur suivi et un meilleur dépistage.
- **Pour les financeurs de santé (mutuelles, complémentaires santé, sécurité sociale)** : des coûts maîtrisés.
- **Pour les professionnels de la santé** : un suivi plus efficace demandant moins de temps.
- **Pour les laboratoires** : des données fiables et nombreuses permettant un suivi après commercialisation.